

## Une France sous influence urbaine.

### Urbains :

- 93 % de la population vit dans une aire d'attraction
- Aire d'attraction de Paris : 13 millions d'habitants
- Attraction des métropoles de l'Ouest, du Sud et frontières => zones dynamiques + cadre de vie
- Métropolisation : concentration des population, des activités, des pouvoirs, des centres de recherches et universités, des lieux culturels => concentration des lieux de commandements (politique, économique et culturel)

### Mobilités :

- augmentation des déplacements quotidiens à l'intérieur des aires d'attraction => migrations pendulaires
- dans aires d'attraction + de pollution, embouteillages, perte de temps

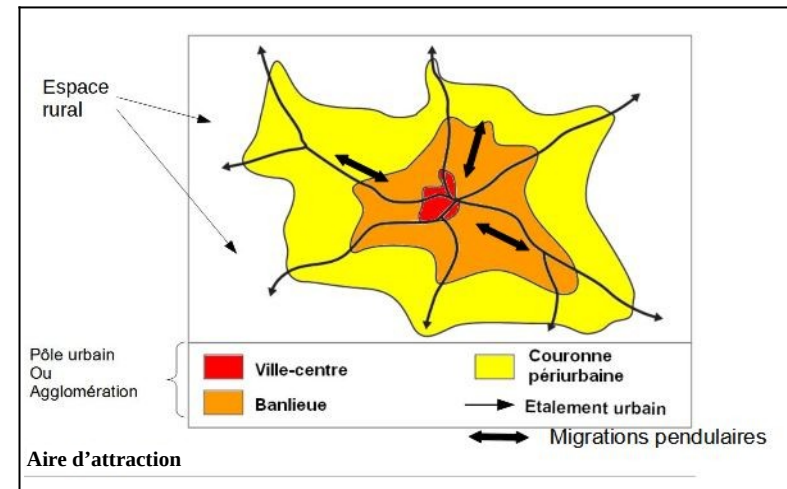
### Une France urbaine

### Fort étalement urbain :

- développement de l'habitat pavillonnaire (lotissement) + zones commerciales sur la périurbaine => des villes centres trop chères et volonté d'un meilleur cadre de vie
- diminution des espaces agricoles
- artificialisation des sols
- + de pollution = négatif pour le développement durable.

### Repenser les villes-centres :

- Rénovation des friches industrielles et/ou portuaires = favoriser la densité plutôt que l'étalement
- repenser la ville = mixité sociale, mixité des activités dans un même lieu (habitats, travail, écoles, loisirs, magasins) => ex : éco-quartiers
- repenser le transport : limiter les déplacements, augmenter les transports doux (vélo, marche), et les transports en commun.



### Vocabulaire :

**Métropole** : grande ville où sont concentrés les lieux de pouvoir politique, économique et culturel.

**Étalement urbain** : augmentation de la superficie des espaces urbains due au développement d'un habitat peu dense (maisons individuelles) et à la généralisation de l'automobile.

**Migrations pendulaires** : déplacements quotidiens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

**La périurbanisation** : diffusion de l'urbanisation dans un espace encore rural.

**Une aire d'attraction** : ensemble de communes constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. (anciennement aire urbaine)

Une aire d'attraction est donc composée du pôle urbain (ville-centre et banlieues) et des communes périurbaines

**Métropolisation** : concentration des activités et des pouvoirs dans les plus grandes villes

**Croissance urbaine** : augmentation de la population des villes

**Gentrification** : transformation d'un quartier urbain ancien au profit de populations aisées.

